

Kinshasa veut mettre fin à la coopération belge

RD CONGO Les autorités veulent aussi fermer la « maison Schengen »

► C'est une nouvelle poussée de fièvre dans des relations tumultueuses.
► La réaction de Kinshasa fait suite à l'annonce par la Belgique d'une révision de sa coopération au Congo.

DECODAGE

La tension entre Bruxelles et Kinshasa vient d'atteindre un nouveau palier : dans une note qui vient d'arriver à Bruxelles, le ministre congolais des Affaires étrangères She Okitundu demande à la Belgique de mettre fin aux activités de la nouvelle agence belge de développement (Enabel) qui a remplacé la coopération technique belge (CTB). Le document demande aussi le démantèlement du dispositif consulaire appelé « Maison Schengen ».

Installée à Kinshasa à côté de l'école belge, elle traite pour le compte de plusieurs pays européens (Belgique, France, Portu-

gal, Autriche, Finlande, Luxembourg et Pays-Bas) les dossiers des Congolais en demande de visa. Fonctionnant depuis 2010, la « Maison Schengen » est gérée par des fonctionnaires belges qui contrôlent donc le « sas » d'entrée vers la zone Schengen.

« Ni indispensable, ni vitale »

Cette réaction du gouvernement congolais fait suite à l'annonce, faite le 10 janvier dernier par la Belgique, d'une révision de la coopération belge au Congo et plus particulièrement de l'aide financière au gouvernement congolais, pour un montant de 25 millions d'euros. Dans le chef de la Belgique, il était prévu de réaffecter cette somme à l'aide humanitaire et à d'autres initiatives répondant aux besoins de la population. Si la réaction congolaise se traduit par la fermeture d'Enabel, elle pourrait mettre en péril la coopération belge tout entière, dont le montant total s'élève à 105 millions d'euros par an et qui se déploie dans de nombreux projets très concrets dont entre autres la remise en état des routes de desserte agricole. Non sans une pointe de mépris, la note congolaise affirme que la coopération belge n'est « ni indispen-

sable aux autorités congolaises ni vitale pour la population ». Elle ajoute que « certains partenaires mieux disant peuvent par contre aligner à vue d'œil des réalisations que tant la population que les autorités congolaises utilisent avec satisfaction au quotidien ».

La note congolaise assure que la coopération belge, au lieu d'être axée sur le renforcement des structures de base pour accompagner le décollage économique du pays, serait plutôt réduite aux interventions humanitaires ponctuelles, pour ne pas dire philanthropiques, paternalistes voire missionnaires... »

Le texte issu du ministère des Affaires étrangères congolais se termine par une note « souverainiste » assurant que la RDC demeure désireuse d'entretenir des relations avec des partenaires respectueux des principes d'égalité et de non-ingérence dans les affaires internes des Etats.

« Caisse de résonance »

Au-delà de la décision de réaffecter 25 millions d'euros, Kinshasa reproche à la Belgique d'avoir pris sa décision et de l'avoir rendue publique sans concertation préalable. Plus largement, Kinshasa estime que la

Belgique joue de son influence et de la présence de ses diplomates à des postes clés pour tenter d'influencer la position de l'Union européenne à l'égard de la RDC et estime que Bruxelles est une « caisse de résonance » de l'opposition congolaise.

A Bruxelles, où l'on constate que d'autres pays de l'Union européenne, dont la France et l'Espagne se montrent moins radicaux, on fait le « gros dos », peut-être en espérant limiter les dégâts car d'autres mesures de rétorsion congolaises, comme la suspension des vols de Brussels Airlines, pourraient s'avérer beaucoup plus douloureuses.

Faut-il rappeler que les mesures décidées par Bruxelles sont inspirées moins par une éventuelle sympathie à l'égard de l'opposition que par l'émotion que suscite en Belgique la répression des manifestations des catholiques dont le seul « crime » est de réclamer, dans la non-violence, que soient libérés les prisonniers politiques et que le président Kabila, dont le mandat a expiré en décembre 2017, renonce clairement à se déclarer candidat à sa propre succession. ■

COLETTE BRAECKMAN

COMMENTAIRE

COLETTE BRAECKMAN

**BACK
TO THE FUTURE**

À lire les échanges diplomatiques entre Bruxelles et Kinshasa, on se pince, on se rappelle les coups de sang et les crises qui marquèrent la fin du régime Mobutu. Au début des années 1990, la Belgique, « maillon faible » du « front occidental », se voyait soupçonnée de soutenir l'opposition alors qu'elle plaidait pour la démocratisation. Kinshasa lui reprochait d'être une caisse de résonance de l'opposition, de mener une coopération inefficace voire paternaliste car conditionnée par le respect des droits de l'Homme. Si certains acteurs du régime Mobutu, aussi cyniques aujourd'hui qu'hier, ont repris du service auprès du président Kabila, d'autres personnalités, comme She Okitundu, alors en exil, étaient à l'époque parmi les plus ardents défenseurs des valeurs démocratiques...
A Bruxelles comme à Kinshasa, on

ferait bien de se souvenir de quelques leçons du passé : réclamée par Mobutu, appliquée avec zèle par Bruxelles, la suspension de la coopération fit une seule victime, mais elle était de taille, la population congolaise. Alors déjà, la France, forte de ses capacités militaires et de ses contrats économiques, se présenta comme une solution de remplacement mais la mise du maréchal ne fut pas sauvée pour autant. Pire encore, la rupture avec la Belgique, désavouée par une population attachée à ses « oncles », accéléra la fin du long règne de Mobutu. Faute d'une solution politique négociée à Kinshasa et soutenue par Bruxelles, c'est la voie militaire qui l'emporta et le Congo, aujourd'hui encore, pleure ses millions de morts. L'expérience du Burundi devrait inciter à la réflexion : si le retrait de la coopération est tout bénéfique pour le budget de M. De Croo, ce pays abandonné poursuit sa dérive. Tout doit être mis en œuvre, pour que ne s'impose pas une solution militaire qui ne serait elle aussi qu'un dramatique retour en arrière.